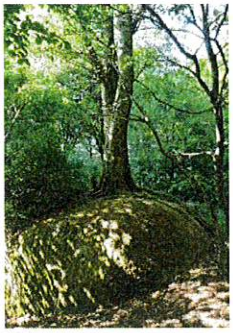
Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 022-212201388-20260304-9_2026-DE



DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE MAËL-PESTIVIEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n° 02/2026

Séance du 4 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le quatre mars, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Mme Isabelle TERTRAIS 1ère adjointe.

Présents : TERTRAIS Isabelle, BOUTIER Yann, LARMET Arnaud, POHLER Henri, QUELEN Mickael, HUON Dominique, LE BIHAN Marc, BLOYER Anne-Marie,

Absents : BERNARD Joseph, LE CAM Claudie,

Procuration :

Secrétaire de séance : LARMET Arnaud

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 8
Nombre de suffrages exprimés : 8 votes pour
Date de convocation : 25/02/2026
Date d'affichage : 25/02/2026

DÉLIBÉRATION 9-2026 : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025 DU BUDGET PRINCIPAL

Après le vote du Compte Financier Unique du budget principal, par le Conseil Municipal, qui s'établit comme ci-dessous :

Section de fonctionnement :
Dépenses : - 411 963.08 euros
Recettes : 563 185.97 euros
Soit un excédent de 151 222.89 euros

Section d'investissement :
Dépenses : - 140 111.94 euros
Recettes : 90 717.08 euros
Report N-1 : 6908,20
Soit un déficit de 42 486,66 euros

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 022-212201388-20260304-9_2026-DE

Madame Isabelle TERTRAIS, 1ère adjointe, propose que l'excédent de fonctionnement soit viré à la section de fonctionnement du budget 2026 (article 002) pour 98 397,35 euros et à la section d'investissement toujours pour le budget 2026 (article 1068) pour 52 825,54 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le versement d'excédent de fonctionnement au budget primitif 2026 à savoir :
  - 98 397,35 euros (à l'article 002) en fonctionnement
  - 52 825,54 euros (à l'article 1068) en investissement

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

M. Arnaud LARMET, secrétaire

Mme Isabelle TERTRAIS, 1ère adjointe

MAIRIE DE MAEL-PESTIVIEN (Côtes d'Armor)